

M. Robert Vaucher : président du Comité central : prend la parole

Autor(en): **Vaucher, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **12 (1966)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Robert Vaucher

PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
PREND LA PAROLE

En cette fête nationale de l'année de la Cinquième Suisse, je viens, au nom du Comité central des présidents des Sociétés suisses de Paris vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'être venus si nombreux à ce pèlerinage annuel de Jouy-en-Josas célébrer notre patrie et chanter notre hymne national.

Je suis heureux tout d'abord, selon la tradition, de vous donner lecture de ce pacte de 1291 qui fut à l'origine de cette Confédération helvétique que nous célébrons aujourd'hui. Il fait déjà appel à ce qui doit être pour nous la nécessité première : l'union de tous dans le sentiment non seulement de nos droits, mais surtout de nos devoirs envers notre patrie bien aimée. (Suivirent lecture du Pacte et message du président de la Confédération).

*
**

Notre ambassadeur va vous parler de ce que sont les problèmes qu'il incombe à la Suisse d'aujourd'hui de résoudre ; ce que je voudrais seulement vous dire avant de lui céder la tribune, c'est la joie avec laquelle nous constatons actuellement, au moment où les Suisses de l'étranger deviennent des citoyens à part entière après la ratification par le peuple, de la modification constitutionnelle nous concernant, que notre pays ne se cantonne pas dans sa prospérité actuelle mais va de l'avant. Il envisage l'avenir sous un aspect très large, voulant de plus en plus prendre sa place dans un monde en pleine évolution et cette place doit être à l'avant-garde. Le temps n'est plus où, selon un grand écrivain français : « Le Suisse vit en paix, trait sa vache et mange du chocolat. »

Dieu sait si j'ai de l'admiration pour la ténacité et le travail de nos paysans des Alpes qui cultivent jusqu'aux moindres parcelles de notre terre et vont y faucher, pour leur bétail, l'herbe jusqu'au pied des glaciers, mais le Suisse d'aujourd'hui est souvent un chef d'industrie qui participe au progrès technique, qui après l'automatisme, n'a pas craint d'aborder les recherches atomiques et d'appliquer à son usine les dernières découvertes d'une science en constante évolution.

Certes, nous n'avons pas les concentrations des grandes industries américaines, mais nos exportations dans toutes les parties du monde prouvent que nos industries savent s'adapter à tous les problèmes et sont aptes à faire face à la concurrence mondiale.

On a trop dit que la Suisse vivait à l'écart, se retenant dans sa prospérité et ne participant pas aux grands courants qui, à travers le monde, bouleversent les continents.

Nos jeunes peuvent être fiers de constater que la Suisse, qui avait autrefois, et qui semblait l'avoir perdu, le renom d'un pays dont les hommes allaient souvent à l'étranger, parfois fort loin, sous l'empire d'un esprit d'aventure, le retrouvent aujourd'hui. Nombreux sont nos jeunes savants, nos professeurs, nos techniciens qui sont appelés comme experts dans tous les pays en

voie de développement. Autrefois ceux qui voulaient voir du pays, cherchaient à se faire une position, s'engageaient dans les célèbres régiments suisses à l'étranger ou franchissaient les mers pour aller y fonder ces colonies helvétiques qui sont l'honneur de notre pays et qui ont contribué à faire sa renommée dans le monde industriel ou des affaires. Aujourd'hui, ce sont nos experts techniciens qui vont implanter des industries dans des pays qui en sont dépourvus, qui installent des fermes coopératives en Inde ou au Dahomey, qui construisent des fromageries et des laiteries au Napal, des hôpitaux en Grèce ou au Pakistan. Ce sont nos horlogers qui vont dans des pays d'Amérique latine installer des Centres de formation professionnelle horlogère, au Portugal, au Brésil ou au Pérou et organiser pour les montres helvétiques le « service après vente ».

Mais en dehors de l'assistance technique que prodigue actuellement notre pays, et dont on ne parle pas assez car nous avons toujours eu une certaine répugnance à mettre en vedette les services que nous rendons à nos prochains, ce qui fait que le grand public les ignore, c'est maintenant de coopération internationale que nous nous préoccupons.

On parle de nouveau de la création d'un corps d'intervention suisse dont l'idée avait été lancée l'an dernier par M. Wahlen lors de son discours d'adieu aux Chambres fédérales. Des casques bleus suisses pourraient participer à des opérations de maintien de la paix tout comme les Suédois. Si la décision est prise elle devra être compatible avec notre neutralité et notre Constitution. La création d'un tel service serait pour la jeunesse de notre pays un test ; elle montrerait sa réaction, à notre époque d'abondance et de vie facile, en face d'un engagement volontaire au service de la paix.

D'autre part, le conseiller fédéral Spühler vient d'évoquer le moment où la Suisse pourrait envisager de demander son admission à l'O.N.U. Alors que tous les Etats accédant à l'indépendance souhaitent immédiatement d'être admis aux Nations Unies, il peut y avoir des inconvénients à rester à l'écart d'un organisme qui groupe de plus en plus la communauté internationale.

Depuis longtemps la Suisse a participé à l'action des institutions spécialisées de l'O.N.U. Elle a joué en particulier un rôle important à l'Unesco et a apporté son concours en maintes circonstances, mais il y a un grand pas à franchir avant que le fauteuil de la Suisse au Palais de l'O.N.U. à Manhattan ne soit occupé.

Le fait que l'on se préoccupe en Suisse de ces problèmes internationaux, que l'on tienne à remplir les obligations morales d'aide aux pays en voie de développement et de participation à l'entraide mondiale est réconfortant. On parle d'une révision générale de notre Constitution pour la mettre en harmonie avec la situation présente et les nécessités de notre époque. Tout ceci nous prouve qu'en cet an de grâce 1966, notre pays est en pleine évolution, nous pouvons plus que jamais en être fiers et, en ce jour de Fête nationale, nous lui apportons le témoignage d'affection et de fidélité des Suisses de la région parisienne.

Vive la Suisse !

Robert VAUCHER.